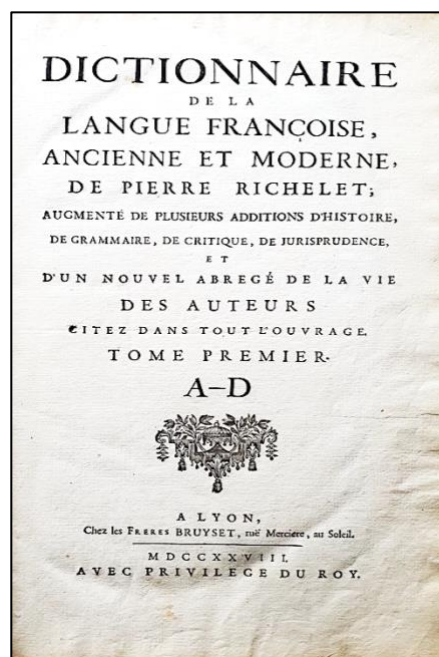


RICHELET

Dictionnaire de la langue française ancienne et moderne (1680)



Le premier dictionnaire de la langue française !

Deux siècles avant le Littré (1873) et Hatzfeld (1888), dix ans avant le Furetière (1690) et quatorze avant le 1^o fascicule de l'Académie française (1694), Pierre Richelet éditait un dictionnaire complet comprenant 25.000 mots (les noms communs, pas les noms propres).

Il incluait les mots anciens (mais non les mots trop dialectaux) et, bien sûr, modernes (mais non le vocabulaire trop spécialisé des métiers). Pour chaque mot, il donnait l'étymologie (le plus souvent latine ou grecque, sans commentaire), le statut grammatical (substantif, adjectif, verbe, adverbe, ...), le genre (masculin ou féminin), la prononciation si nécessaire, une définition de base (simple et brève), la catégorie spécifique s'il y avait lieu (terme d'architecture, de médecine, ...).

Il qualifiait éventuellement les différents usages (dialectal, trivial, familier, néologisme, admis ou non par l'Académie, ...) mais ne fixait pas une norme. Il distinguait bien clairement les différents usages figurés (avec déjà toute une typographie assez élaborée (majuscules, minuscules, italiques, passage à la ligne, signes conventionnels, ...). Il fait une large place aux expressions toutes faites (y compris populaires, ou qu'il commente parfois avec un humour satirique très personnel par exemple, à propos d' "oraison funèbre": "il ment comme une oraison funèbre"). Il donne des exemples (des exemples construits ou des citations d'auteurs) des différents usages du mot. Il enquête parfois personnellement "sur le terrain" auprès des gens de métiers. Avec le souci de rendre le français plus accessible aux gens du commun, il applique presque sans le dire une révolution orthographique (qui n'a pas été suivie): il supprime les lettres qui ne s'entendent pas et qui ne défigurent pas le mot (il supprime ainsi systématiquement les lettres redoublées, exemple: *ataquer* au lieu de *attaquer*).

Pierre Richelet était né en 1631 en Champagne. On ne sait rien de sa formation mais on sait qu'il fut d'abord enseignant au collège de Vitry-le-François (d'où il a sans doute hérité son souci didactique), puis précepteur (enseignant particulier) du fils d'un magistrat, ce qui lui permit d'obtenir un titre d'avocat au Parlement de Paris. Mais il semble qu'il n'exerça jamais la fonction. Il s'intéressait plutôt aux Belles Lettres. Il approfondit ses connaissances des langues anciennes (latin et grec), apprit l'italien et l'espagnol et rédigea un "Art poétique" en 1666 comme première oeuvre.

Sans pouvoir encore être membre de l'Académie française, il y avait ses entrées (grâce à ses amis académiciens Perrot d'Ablancourt et Patru). Comme Furetière son contemporain (et concurrent), il était exaspéré par la lenteur de rédaction du Dictionnaire de l'Académie et décida de s'y mettre, seul et librement. Il semble qu'il ait été d'humeur difficile et querelleuse et qu'il ait mené une vie assez marginale. Il décéda à Paris en 1698, âgé de 67 ans.

La première édition de son dictionnaire parut en 1680. Etant donné que l'Académie bénéficiait d'un privilège exclusif de première édition de son dictionnaire pendant vingt ans, il ne pouvait être édité en France. Il le fut donc à l'étranger, à Genève (et la cargaison de volumes passait en fraude en France, avec quelques déboires à la clé).

L'édition que nous avons à la bibliothèque est celle de 1728 qui a pu être éditée en France, à Lyon. Il s'agit d'une édition, en 3 gros et grands volumes, légèrement expurgée (de quelques mots jugés obscènes) et considérablement augmentée (de près de 10.000 mots, par Pierre Aubert, qui a également composé un supplément de 120 pages comprenant les noms propres cités dans le dictionnaire).